Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: [8] (1905)
Heft: 48

Artikel: Les supplices en Mandchourie
Autor: Zenzinoff, B. de
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-255614

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les supplices en Mandchourie.

(FIN)

Incidents pénibles.

Les exécutions des troisième et quatrième condamnés furent marquées par des incidents fort pénibles.

Emoussé déjà, le mauvais couperet de fer fonctionna mal: n'ayant pas réussi à trancher la tête du premier coup et n'ayant pas, paraît-il, le droit de frapper une seconde fois, le bourreau dut achever sa triste besogne en sciant le cou du patient avec son couperet détérioré, Quelques railleries se firent entendre dans la foule qui blâma le bourreau en murmurant : *Poukhao! poukhao!*

Mais ce fut bien pire encore lorsque vint le tour du quatrième condamné : vexé, énervé, le bourreau était devenu si maladroit, qu'ayant mal visé, il enfonça son couperet dans la nuque du malheureux. Pendant qu'il cherchait à dégager le fer profondément enfoncé dans un os, le supplicié n'avait pas cessé de pousser des cris déchirants.

Les quatre têtes coupées furent mises dans des cages en bois pour être exposées, pendant deux jours, au carrefour voisin. On jeta les corps dans une fosse commune où grouillaient des bandes de gros rats.

Le tour des deux derniers condamnés vint alors, l'un d'eux devait mourir par la strangulation, tandis que l'autre devait subir les affres de la vivisection.

Etant un peuple essentiellement économe, les Chinois évitent avec soin toute dépense inutile : à quoi bon établir un gibet coûteux puisque la strangulation peut s'opérer d'une manière radicale, au moyen d'une simple ficelle, longue à peine de deux mètres.

Les mains attachées derrière le dos, les pieds entravés par une cangue, le jeune condamné s'avança, poussé par ses gardes qui s'efforçaient à l'empêcher de proférer des propos injurieux et inconvenants en lui mettant la main sur la bouche. Malgré force coups de fouet distribués par la police à droite et à gauche, la foule, mise en gaîté par les plaisanteries grossières et par les insolences du jeune criminel, se pâmait de rire.

Pour en finir le plus vite possible avec ces manifestations scandaleuses dirigées contre les autorités, le bourreau dut se départir de sa lenteur habituelle et brusquer les choses.

On jeta donc le rebelle par terre, et l'exécuteur des hautes œuvres lui enroula autour du cou, sans trop la serrer, une ficelle, puis il glissa sous cette ficelle, du côté de la nuque, une sorte de cheville de bois qu'il tourna dans le même sens, jusqu'à ce que, sous l'action de la lente contriction, le diamètre du cou fût réduit à deux ou trois pouces. Ce mode d'exécution, qui rappelle singulièrement le coup du père François des Apaches parisiens, est plus propre et impressionne moins, grâce à l'absence de toute effusion de sang. Ce ne fut qu'un court intermède habilement placé au milieu de la représentation, pour faire bien ressortir les horreurs de la scène sanglante qui allait lui succéder.

C'est en chantant à tue-tête, en haranguant la foule et en invectivant la police, que fit son entrée en scène le dernier criminel qui devait subir le terrifiant supplice de la vivisection, dont les effrayantes péripéties doivent intéresser même les Chinois blasés, puisque tous ces badauds, si indifférents tantôt, s'approchèrent avec un mouvement de vive curiosité et firent cercle, en allongeant tous leur cou, avides de jouir du spectacle de la plus terrible torture que l'on puisse infliger à un être vivant.

Une sorte de trépied formé d'un poteau et de deux supports fut dressé au milieu de la rue. On attacha le patient, tout nu, contre le poteau; puis, en lui pliant les jambes, on les fixa contre les deux supports, de manière à ce que le corps se trouvât suspendu.

Les manches retroussées, un grand coutelas émoussé à la main, s'approchant lentement du poteau, le bourreau commença aussitôt sa répugnante besogne.

En ramenant en un pli la peau du supplicié tout autour de sa mamelle gauche, sans se presser, il enleva à cette place, avec son couteau, un morceau de chair qu'il jeta dans un panier. Les yeux du malheureux, qui n'étaient pas bandés, exprimaient une terreur indicible; sa bouche crispée, ses traits décomposés et les contorsions de son corps nu trahissaient ses souffrances atroces malgré tous les efforts de sa volonté de fer, cherchant à les dissimuler; on voyait son cœur bondir entre ses côtes saillantes.

Après avoir essuyé ses mains, le bourreau alluma tranquillement sa pipe, en tirant quelques bouffées et, reprenant son *travail*, fit la même entaille du côté droit. Les yeux du pauvre martyr s'ouvrirent démesurément, un gémissement lourd s'échappa à travers ses dents obstinément serrées.

Après les deux mamelles, ce fut le tour des biceps des deux bras, coupés l'un après l'autre avec une lenteur exaspérante et jetés dans le même panier; ensuite, en sauvegardant toujours strictement la symétrie, le bourreau découpa des morceaux de chair dans les deux cuisses.

La section des deux bras et des deux jambes exigea un travail long et laborieux : les jointures des coudes et des genoux offrent beaucoup de résistance, le bourreau fut obligé de les briser, en les tordant en tous les sens.

Un des bras, en dépassant le panier, alla frapper à l'abdomen un Chinois ventru, et cet incident provoqua des éclats de rires dans cette foule cruelle qui prenait manifestement beaucoup de plaisir à cet horrible carnage.

Malgré toutes les tortures endurées, le malheureux martyr vivait encore, et il s'agissait maintenant de l'achever, en lui donnant le coup de grâce.

Pour procéder à cette ultime opération, le bourreau introduisit lentement son affreux couteau dans la plaie de la mamelle gauche et, après une longue pose, se mit à remuer son arme dans la chair sanglante, cherchant à percer le cœur.

En poussant un cri terrible, la malheureuse victime rendit le dernier soupir; la figure blême, contractée, méconnaissable, et son corps tordu, ratatiné par les contorsions, étaient effrayants à voir. Pour couronner son œuvre, le bourreau procéda à la décapitation du cadavre.

De l'homme jeune et robuste qui était vivant tantôt encore, il ne restait plus que quelques fragments informes, quelques issues ou rognures sanglantes, remplissant deux paniers.

Il paraît que lorsque les parents d'un condamné désirent abréger ses souffrances, ils n'ont qu'à donner quelque argent au bourreau, qui, selon l'importance de la somme reçue, fera souffrir le patient plus ou moins longtemps. S'il ne peut rien modifier dans l'ordre de l'exécution par la vivisection, où tout est réglé d'avance, il lui est toujours loisible d'abréger les souffrances du supplicié en lui perçant le cœur le plus tôt possible.

B. DE ZENZINOFF.

St-Pétersbourg : Le quartier de l'Amirauté et le Palais d'hiver.

Le quartier de l'Amirauté est au centre de la capitale. On y voit une place immense du même nom, et le Palais-d'Hiver, énorme construction sans grande beauté architecturale. Dans son voisinage se dressent les palais plus petits des membres de la famille royale. C'est le quartier officiel de la ville. C'est là qu'en janvier la foule populaire vint se presser pour voir et entendre le « petit père Nicolas » qui n'a pas voulu se présenter à ses sujets. C'est là qu'ont lieu les grandes parades, et l'on se souvient qu'un officier d'artillerie fit partir contre le palais un coup de canon chargé à mitraille. Le Palais d'Eté, le célèbre Musée de l'Ermitage, la cathédrale somptueuse de St-Isaac sont dans le voisinage, ainsi que, de l'autre côté de la Grande Néva, la Citadelle, soit la forteresse Pierre et Paul, où tant d'innocents ont attendu en silence leur départ pour la lointaine Sibérie.

Le suicide chez les enfants. — En Allemagne, en 1900, le nombre des enfants qui se suicident était le $^1/_{100}$ du nombre total des suicidés; en 1902, il s'est élevé à $^1/_{42}$. Cette croissance ne vient pas du peuple, mais des classes bourgeoises.

C'est entre 11 et 13 ans que l'enfant s'ôte la vie. Sur trois suicidés, il y a deux garçons. Ceux-ci emploient surtout la pendaison; les filles, la noyade.

La cause la plus commune est l'aliénation mentale, résultat de l'alcoolisme. Puis ce sont certaines autres maladies, chagrins domestiques, existence malheureuse à la maison; quelquefois, chez les cerveaux faibles, la crainte des punitions, un orgueil exagéré.

— Un collier de perles perd de sa valeur si on le tient dans l'obscurité. Si les perles sont rendues à la lumière, elles reprennent leur éclat. En général, elles augmentent leur beauté si elles sont portées; cependant, le collier porté par une dame peut gagner en éclat, alors que celui d'une autre dame perdra cet éclat. Mystères de la nature humaine et perlière! Les turquoises que l'on touche avec un corps gras ou du savon deviennent vertes.